



CLIMAT,
INÉGALITÉS,
CONFLITS...

QUEL
CAPITALISME
DEMAIN ?

28, 29
AOÛT
2019

Séance plénière : Le savoir, arme de destruction massive... des inégalités ?

Participaient à ce débat :

- **François-Xavier BELLAMY**, professeur de philosophie, essayiste et député européen
- **Thierry LEPAON**, inspecteur général de la jeunesse et des sports, ancien secrétaire général de la CGT
- **Stefania GIANNINI**, sous-directrice générale de l'UNESCO, en charge de l'éducation, ancienne Ministre de l'Education en Italie
- **Christophe CATOIR**, président d'ADECCO France
- **Frédérique VIDAL**, Ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

Animateur : Dominique SEUX, journaliste économique, directeur délégué de la rédaction Les Échos, éditorialiste économique France Inter.

Dominique SEUX rappelle que le système éducatif est encore loin d'être égalitaire. Doit-il avoir pour objectif la lutte contre le chômage et les inégalités ? Y participe-t-il véritablement ?

François-Xavier BELLAMY souligne que la question du savoir est l'une des inégalités les plus injustes de la société actuelle. Résoudre le problème du chômage n'est pas une mission propre à l'Ecole, mais elle doit pouvoir y contribuer par la transmission d'une culture et d'un savoir permettant au jeune d'accomplir ses propres talents. Or elle n'y parvient plus. Nombreuses sont les entreprises qui peinent à recruter des jeunes capables de s'intégrer au collectif et y apporter une capacité d'interaction et de résolution des problèmes.

En 2018, 22 % des jeunes ayant participé au test de lecture proposé lors de la journée de défense et de citoyenneté étaient dans une situation de grande difficulté à traiter cet exercice. Selon l'enquête PISA de 2013, la France a le système scolaire le plus inégalitaire de tous les pays de l'OCDE. C'est le pays dans lequel le parcours scolaire d'un élève est le plus directement prédictible à partir de son milieu social d'origine. Il s'agit d'une blessure très profonde au cœur de la promesse républicaine. Par ailleurs, l'excellence n'a pas qu'une seule forme. Or le système scolaire n'en valorise souvent qu'une seule. En 1976, à la fin du collège, un jeune Français avait reçu 2 800 heures d'apprentissage du français. Il en a perdu plus de mille alors que le profil sociologique des élèves s'est diversifié. Cette situation est liée aux choix collectifs, tous camps politiques confondus.

Selon le discours de l'Ecole, les formes de la transmission du savoir sont un outil de reproduction des inégalités sociales. Cette doctrine a notamment inspiré la réforme du collège et irrigue la réforme du lycée en cours. Or c'est seulement par la transmission du savoir que chaque jeune peut être ouvert à ses propres talents et se réaliser. La France n'a pas encore fait les choix courageux qui permettraient de progresser.

Thierry LEPAON explique que sa propre rencontre avec l'Ecole a été difficile. Il a commencé à lire et écrire à l'âge de treize ans, lorsqu'il a compris qu'il était possible d'utiliser des lettres bâtons,

et non seulement les lettres attachées qui lui avaient été imposées. Cet apprentissage des savoirs de base s'est poursuivi lors de son entrée dans la vie professionnelle comme terrassier à l'âge de dix-sept ans. Mieux vaut avoir la chance d'acquérir les savoirs fondamentaux au jeune âge.

L'Ecole fonctionne selon les objectifs qui lui ont été assignés. 80 % des élèves parviennent à obtenir le baccalauréat. Leur composition sociologique s'est fortement élargie. Par ailleurs, les formations en alternance se développent. Toutefois, il faut éviter de produire des individus dont l'ambition de survie ne peut se résumer qu'à avoir un travail. La formation initiale et professionnelle doit avant tout permettre de devenir un citoyen, se repérer dans un monde complexe et pouvoir changer de métier tout au long de la vie.

6 % des jeunes issus du système scolaire ne savent ni lire, ni écrire, ni compter. L'Ecole ne peut se débrouiller seule avec les enfants dont elle a la charge. Elle doit pouvoir travailler en lien avec les parents et le monde social. Le risque d'un jeune, plutôt que le décrochage, est le fait de ne jamais avoir accroché à l'Ecole. En outre, il existe un problème d'adéquation entre la production éducative et les attentes du monde du travail à l'égard des recrues, qui se doivent d'être immédiatement opérationnelles. Enfin, il serait nécessaire d'engager une réflexion sur la question des qualifications acquises et des qualifications requises.

Stefania GIANNINI rappelle que 100 millions de personnes dans le monde sont analphabètes. Les deux tiers sont des femmes. Six enfants sur dix ne maîtrisent pas les compétences de base. Seuls 1 % des réfugiés ont accès aux études supérieures. Le défi du 21^e siècle est d'associer l'excellence et l'insertion et de donner à tous les jeunes la possibilité d'exprimer leurs propres talents et de bénéficier de la mobilité.

L'Agenda 20 30 décline 17 objectifs destinés à lutter contre les inégalités dans l'éducation et la société. L'UNESCO a notamment défini une stratégie spécifique en faveur de l'éducation scolaire des migrants et des réfugiés. Il s'agit de fournir un accompagnement aux enseignants dont les étudiants n'ont pas toujours la possibilité de comprendre la langue du pays d'accueil et le contenu des cours. L'enseignement des langues étrangères est donc un pilier du modèle éducatif. L'UNESCO met aussi l'accent sur la révolution numérique, qui constitue une dimension structurelle de l'école du futur.

Christophe CATOIR constate qu'il existe un dysfonctionnement dans l'adéquation entre la formation initiale et les besoins des entreprises. Les candidats à l'emploi sont de plus en plus nombreux alors qu'un certain nombre d'entreprises ne trouvent pas de candidats. Il faut faire évoluer le modèle d'éducation ainsi que le modèle de recrutement.

L'entreprise a souvent la tentation d'attendre une efficacité quasi immédiate de la part de ses recrues. Celles-ci doivent faire preuve d'une capacité d'adaptation à cet environnement, lui-même censé s'adapter à ses clients. Or le modèle d'éducation n'y prépare pas suffisamment. Le carnet de notes fait uniquement mention de la qualité du travail des enfants et ne comporte pas d'éléments relatifs à la motivation et les talents spécifiques de l'enfant. En France, les bonnes notes prédestinent à poursuivre la scolarité dans une filière générale. A contrario, les élèves en échec sont orientés vers des filières professionnelles. En comparaison, 80 % des élèves suisses sont d'abord orientés vers ce type de filière.

Par ailleurs, les entreprises sont insuffisamment sollicitées pour faire part de leurs besoins dans les établissements scolaires. Aujourd'hui, il est plus difficile de recruter des ouvriers qualifiés et des techniciens que d'embaucher des ingénieurs. Le Groupe ADECCO a créé un CFA d'entreprise aux métiers du recrutement, qui n'existaient pas jusqu'alors dans la filière générale. Enfin, les entreprises doivent recruter autrement et mettre plus fortement l'accent sur les critères de talents et de motivation.

Frédérique VIDAL souligne que l'objectif de la scolarisation obligatoire à trois ans est de lutter contre les inégalités. Plus tôt les bases sont transmises aux enfants, plus elles ont la chance d'être acquises. Par ailleurs, le dédoublement des classes de CP et CE1 vise à réaffirmer l'importance de savoir lire, écrire, compter et respecter autrui. Ces fondamentaux sont nécessaires à la compréhension du monde et permettent d'avoir confiance en l'avenir. Concernant l'introduction de l'évaluation, celle-ci n'est pas synonyme de sanction, mais permet de cerner les besoins des enfants pour progresser.

Le gouvernement travaille également sur le renforcement de la présentation des métiers avant l'entrée au lycée afin que les élèves puissent en appréhender toute la diversité. En effet, moins

l'entourage est divers sur le plan social, moins cette vision des métiers est large. En outre, les mots ont un poids dans l'imaginaire. Parler de façon théorique du métier de chaudronnier n'est pas évocateur alors qu'une personne passionnée par son métier en fait saisir tout l'intérêt. Au niveau du lycée, un nouveau rôle est donné aux professeurs principaux, appelés à valoriser non seulement les notes, mais aussi les dons et les aptitudes des élèves.

Le Plan d'investissement dans les compétences s'adresse aux jeunes qui, au nombre de 1,3 million, ne suivent pas d'études et ne sont pas intégrés dans l'emploi. Il faut leur redonner de l'espoir et de la confiance en soi, dépasser la dichotomie entre le conceptuel et le professionnel et s'appuyer sur l'apprentissage qui peut offrir des diplômes du niveau infrastructures-bac jusqu'au niveau bac + 5. La progression actuelle de l'apprentissage dans l'enseignement supérieur redonne ses lettres de noblesse à l'apprentissage dans l'enseignement secondaire. Le savoir-faire permet d'acquérir de nombreux savoirs.

Enfin, la réforme de l'accès à l'Université vise à considérer les jeunes tels qu'ils sont et à répondre à leurs besoins propres, en fonction de ce qu'ils souhaitent faire. La cohérence globale de cette politique consiste à permettre à chacun de donner le meilleur de son potentiel.

François-Xavier BELLAMY affirme que la méconnaissance réciproque entre l'univers scolaire et le monde extérieur est tragique. Il faut faire en sorte que l'Ecole ne soit pas coupée du monde qui l'entoure et mieux faire comprendre ses missions propres. Les enseignants n'appréhendent uniquement leurs élèves à travers les chiffres de leur notation. Ils se battent au quotidien pour tenter de les faire progresser et faire vivre l'idéal républicain.

Thierry LEPAON observe qu'éveiller le regard critique des jeunes sur leur environnement fait partie des missions des enseignants.

Stefania GIANNINI rappelle que les éducateurs ne sont pas seulement confrontés à un défi éducatif, mais un défi social et culturel. Il faut donner à l'Ecole et l'Université leur rôle central dans la société et former les citoyens du futur.

Christophe CATOIR souligne que l'initiative « Entreprendre pour apprendre » a pour but de valoriser les jumelages entre le monde de l'entreprise et des écoles. Toutefois, l'ouverture des établissements scolaires à ce type d'expérimentation est variable et nécessite encore des efforts pour préparer les jeunes à une vie active qui ne se limite pas au travail.